

# MARIAGES PRÉCOCES, GROSSESSES PRÉCOCES ET SCOLARISATION DES ADOLESCENTES

## Early marriage, early pregnancy and adolescent schooling

**OUSMANE YOUNOUSSA MAIGA<sup>1</sup>**

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB),  
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG), Mali  
Département d'Enseignement et de Recherche en Économie  
corresponding author : [ousmaig@hotmail.com](mailto:ousmaig@hotmail.com)  
<https://orcid.org/0000-0002-1994-8382>

**FRANÇOIS KONE<sup>1</sup>**

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB),  
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG), Mali  
Département d'Enseignement et de Recherche en Économie  
[francois@greatmali.net](mailto:francois@greatmali.net)  
<https://orcid.org/0000-0003-3689-4969>

**Abstract :** School dropout among young girls remains a major concern in Mali. According to the Modular and Permanent Household Survey, 9.7% of girls drop out of school for reasons attributable to early marriage and pregnancy. In light of this finding, this study aimed to analyze the effects of early marriage and pregnancy on the schooling of adolescents by identifying the obstacles to school completion for adolescents and analyzing their links with marriage/pregnancy. This research adopted a descriptive and analytical approach. The analytical component involved a logistic regression using secondary data from the surveys. The results show that child marriage through early cohabitation of the girl with her husband and household size have negative effects on the probability of completion to secondary school. In contrast, the female gender of the household head, the household's standard of living, and the husband's level of education have significant positive effects on the likelihood of completion through high school by the girl.

**Keywords :** early marriages, early pregnancies, schooling.

---

<sup>1</sup> Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, BP. 2575, Bamako, Mali.

**Résumé :** La déperdition scolaire des jeunes filles reste une préoccupation majeure au Mali. Il ressort de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages que 9,7% des jeunes filles abandonnent l'école pour des raisons imputables aux mariages et grossesses précoces. Au regard de ce constat, la présente étude s'est donné comme objectif d'analyser les effets des mariages et des grossesses précoces sur la scolarisation des adolescentes, en identifiant d'une part les obstacles barrières à l'achèvement scolaire des adolescentes et en analysant d'autre part leurs liens avec les mariages/grossesses. Cette recherche a adopté une approche descriptive et analytique. Le volet analytique a porté sur une régression logistique à partir des données secondaires issues des enquêtes. Les résultats montrent que le mariage d'enfant à travers la cohabitation précoce de la jeune fille avec son mari et la taille du ménage ont des effets négatifs sur la probabilité d'achèvement jusqu'au secondaire. Par contre, le sexe féminin du chef de ménage, le niveau de vie du ménage et le niveau d'éducation du mari ont des effets positifs significatifs sur les chances d'achèvement jusqu'au secondaire par la jeune fille.

**Mots-clés :** mariages précoces, grossesses précoces, scolarisation.

**JEL classification :** J12, J13 A20.

## Introduction

Au Mali, moins de six filles sur dix entrent en première année de l'enseignement fondamentale et seulement quatre complètent le fondamental (annuaire statistique du Mali 2015). Les constats révèlent que l'accès à l'école n'est qu'une partie du problème qui se pose aux filles. Une fois scolarisées, les jeunes filles ont souvent des taux élevés de redoublement, d'échec et d'abandon qui se traduisent par de faibles taux d'achèvement. Les mariages/grossesses précoces sont cités parmi les principaux facteurs responsables des échecs/abandon scolaires.

Ces facteurs représentent aujourd'hui une menace pour la vie scolaire des jeunes filles, particulièrement celles issues des familles démunies et vivant dans le milieu rural. Selon l'INSTAT (2020), les mariages/grossesses précoces sont responsables des abandons/échecs scolaires pour 9,7% des jeunes filles dont 5,2% dans le milieu rural. Les analyses récentes de l'enquête démographique et de santé (2018), révèlent que 18% des femmes âgées entre 25 et 49 ans étaient déjà en union avant d'atteindre l'âge de 15 ans révolu et 53% l'étaient avant d'atteindre 18 ans, pendant que cet âge correspond à celui du cursus de l'enseignement secondaire.

D'autres études ont par ailleurs révélé que la prévalence des mariages précoces est plus élevée dans les pays à faible taux d'alphabétisation (Ndjandjo et al., 2018). En effet, il ressort que les adolescentes non scolarisées sont plus touchées par les mariages précoces que les filles ayant reçu une scolarisation complète ou peu scolarisées. Elles sont six fois plus exposées aux risques d'être mariées avant l'âge

adulte que celles qui ont atteint le cycle du secondaire (UNICEF, 2017, p. 39). La fréquentation de l'école a un effet de protection sur la fille scolarisée, ne serait-ce qu'en retardant son mariage. En effet, lorsqu'une fille va à l'école, son entourage a plus tendance à la considérer comme une enfant que comme une femme prête à devenir épouse et mère (UNICEF, 2017, p. 37). Les adolescentes mariées ont généralement tendance à produire des résultats scolaires médiocres et abandonnent généralement l'école aussitôt mariée. Plus les résultats scolaires de la jeune fille sont médiocres, plus la probabilité qu'elle se marie à un jeune âge est élevée. Selon les données de l'INSTAT (2019), le mariage/grossesse (17,9%) et l'échec scolaire (15,5%), expliquaient l'abandon de nombreux élèves au second cycle fondamental.

Dans certains cas, les adolescentes, tout comme leurs parents, manquent d'information ou de conviction quant à l'importance de l'éducation dans le long terme. Ceux-ci sont plutôt persuadés des avantages espérés du mariage comme les soutiens financiers du mari de la jeune mariée. Ces facteurs peuvent constituer des obstacles à la scolarisation des jeunes filles, qui normalement serait une source d'indépendance économique et sociale, et un facteur de réduction de leur vulnérabilité au mariage précoce.

En vue de prévenir cette situation, la communauté internationale s'était réunie à Jomtien en 1990, pour affirmer son engagement à réaliser l'éducation universelle à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Au cours de cette conférence, les gouvernements se sont engagés à atteindre six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) intégrant les concepts d'égalité des genres et d'éducation de qualité. Le Mali dans la mise en œuvre de cette initiative a mis sur place en 1992 la Cellule Nationale de Scolarisation des Filles avec ses antennes dans les différentes régions, afin de tenir compte des spécificités régionales et locales et pour une meilleure implication des partenaires de l'école dans la promotion de la scolarisation des filles. Cette initiative a été suivie par la mise en place en 1998 du Programme Décennal de l'Éducation (PRODEC) destiné à donner un minimum éducatif à tous les enfants afin de drainer encore plus de filles vers l'école. Le but du programme était de porter en dix ans le taux de scolarisation global à 75%.

L'évaluation du programme EPT en 2012 a fait ressortir que seulement 85% des filles terminaient le cycle primaire pour 100 garçons qui y parvenaient. En outre, les filles représentaient 49,6% des élèves en 2<sup>ème</sup> année fondamentale et 47,8% en 5<sup>ème</sup> année.

L'un des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) était d'établir la parité filles/garçons dans l'enseignement primaire. Cependant, une disparité non négligeable selon le genre est toujours constatée encore au niveau du primaire. Plusieurs facteurs ont été identifiés, comme obstacles à la scolarisation des filles ; notamment le mariage et la grossesse précoces, la pauvreté des ménages ; la persistance de pratiques socioculturelles comme le mariage précoce, les barrières socioculturelles en défaveur des filles et les travaux domestiques.

Pour toutes ces raisons, cette étude a cherché à analyser les effets des mariages et grossesses précoces sur la scolarisation de la jeune fille afin de trouver des éléments de réponse à la question principale suivante : Les mariages/grossesses précoces influencent-ils la scolarité des jeunes filles ?

La réponse à cette question principale passe par celles aux questions spécifiques suivantes : 1) quels sont les déterminants de la scolarisation des adolescentes ? 2) quels sont les facteurs du décrochage scolaire des filles ?

Ainsi, la présente étude s'est donné comme objectif principal d'analyser les effets du mariage et de la grossesse précoce sur la scolarisation de la jeune fille.

De manière spécifique, il s'agit de :

- identifier les déterminants de la scolarité des jeunes filles ;
- analyser les causes de l'abandon scolaire des filles.

Pour ce faire, les hypothèses suivantes ont été testées :

**H1** : des facteurs socio-culturels et économiques sont déterminants pour la scolarisation des jeunes filles.

**H2** : les mariages/grossesses précoces sont responsables du décrochage scolaire des adolescentes.

## 1. Panorama de la scolarisation des filles

Les écarts filles/garçons en matière de scolarisation paraissent importants dans les pays ici considérés. Dans la très grande majorité de ces pays y compris le Mali, les écarts sont en défaveur des filles, que ce soit au primaire ou au secondaire. Au primaire, on enregistre jusqu'à plus 18 points de pourcentage de différence entre le taux net de scolarisation des garçons et celui des filles. Dans de rares cas comme à Madagascar, en Gambie et en Mauritanie, ces écarts sont en faveur des filles.

De la lecture de tableau 1, il ressort que le Mali se trouve dans une situation intermédiaire avec un taux net de scolarisation des filles inférieur à celui des garçons de 10,26 points de pourcentage, au primaire. Cependant, cet écart s'accroît légèrement au secondaire (10,58), plaçant le pays dans l'une des pires situations en termes de gap de scolarisation filles/garçons dans ce cycle. Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce gap, mais les mariages d'enfants et les grossesses précoces sont souvent mis en avant.

De nos jours, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire hors Chine, une fille sur trois continue de se marier avant 18 ans et une fille sur neuf est mariée avant son quinzième anniversaire. Les plus fortes prévalences de mariage précoce sont concentrées en Afrique subsaharienne et particulièrement en Afrique de l'Ouest (King & Winthrop, 2015). Les auteurs estiment aussi que le mariage précoce a des

**Tableau 1. Gaps de scolarisation fille/garçons**

	Primaire				Secondaire			
	dernière année	taux net filles (%)	F-G (%)	F/G	dernière année	taux net filles (%)	F-G (%)	F/G
Libéria	2010-14	38,44	-2,11	0,948	2010-14	16,65	-2,99	0,835
Niger	2010-14	54,70	-12,05	0,819	2010-14	11,86	-4,55	0,678
Côte d'Ivoire	2005-09	56,29	-11,07	0,836	n/a			
Nigeria	2010-14	60,03	-11,16	0,843	n/a			
Tchad	2010-14	62,58	-17,76	0,779	2000-04	8,96	-8,80	0,339
Burkina Faso	2010-14	63,17	-3,85	0,943	2010-14	19,08	-3,70	0,823
Guinée	2010-14	68,58	-11,85	0,853	2010-14	30,41	-13,73	0,631
Mali	2010-14	68,99	-10,26	0,871	2010-14	34,41	-10,58	0,733
Guinée-Bissau	2010-14	69,07	-3,44	0,953	2000-04	8,46	-4,75	0,562
Madagascar	2000-04	69,56	0,59	1,009	2010-14	30,37	0,14	1,004
Gambie	2010-14	73,47	3,85	1,055	n/a			
Mauritanie	2010-14	73,48	3,97	1,057	2010-14	21,80	-3,06	0,869
Angola	2010-14	76,32	-18,61	0,804	2010-14	13,46	-2,80	0,812

Source : (King & Winthrop, 2015).

conséquences sociales, physiques et émotionnelles pour la fille victime et réduit l'efficacité des efforts pour promouvoir l'éducation des filles. Il est aussi cité parmi les facteurs de déperdition scolaire souvent en liens avec les facteurs socio-économiques et culturels.

Depuis les travaux de Guedj, Desrochers, Beaulieu et Bérubé (2004), la scolarisation est considérée comme le passage vers l'autonomisation financière et l'inclusion sociale. En effet, la plupart des parents responsables des mariages précoces le perçoivent comme étant une norme et qui présente des avantages sociaux et financiers (Loua, 2019, p. 107). Ainsi, de nombreuses familles, suite à la pauvreté, sont incitées à accepter une dot pour leurs filles, ou obligent même cette dernière à préférer le mariage à l'école.

En le plaçant sous l'angle socio-culturel, le mariage se présente comme un référent de la considération sociale de l'individu. Son non accomplissement conduit à la déconsidération de l'individu (Diarra et al., 2016). Cependant, parmi les modalités d'accomplissement du mariage, les formes précoces et forcées continuent d'occuper une place de choix au détriment de la scolarisation, notamment pour les jeunes filles. De ce point de vue, le mariage apparaît aujourd'hui comme un acte social, un processus de socialisation auquel l'individu est soumis et doit se soumettre. Les études de Kuepie et Misangumukini (2012) avaient montré que les échecs des jeunes filles à l'école s'expliquaient en générale par les contraintes culturelles conduisant au mariage, auxquelles pourraient s'ajouter les contraintes économiques.

Keita, Ouologuem et Mahamane (2015), à travers une étude sur le mariage forcé et celui des enfants dans les zones de prévalences au Mali, font ressortir le mariage

des enfants comme le principal moyen d'éviter les grossesses illégitimes qui serait un affront pour, les normes et les coutumes. A ce titre, les mères font pression sur leurs filles à se marier au prix de leurs scolarisations. Les études de Wodon et alii (2017) sur les impacts économiques et les coûts du mariage des enfants montrent que ce mariage réduit pour les filles les possibilités d'achever les études secondaires. Il évoque ainsi le mariage des enfants comme une raison des abandons scolaires des adolescentes, même s'il n'en demeure pas la raison principale. Les analyses empiriques s'inscrivant dans le prolongement de travaux sur les relations entre le mariage précoce et le niveau de scolarité renvoient à une conclusion similaire que celle annoncée précédemment. Il ressort de ces travaux que, chaque année de mariage précoce pour une adolescente renvoie à une réduction de la probabilité d'achèvement du cycle secondaire de quatre à dix points de pourcentage. Le mariage précoce, en limitant le niveau d'éducation des jeunes mariées, réduit également les perspectives d'éducation pour leurs enfants. Par ailleurs, les estimations empiriques révèlent que, chaque année d'étude secondaire supplémentaire réduit pour les filles, de cinq à six pourcents en moyenne la probabilité d'un mariage précoce et d'un premier enfant avant l'âge de 18 ans.

Nonobstant la mise en évidence d'une telle relation entre les mariages précoces et la scolarisation des adolescentes, l'abandon scolaire des jeunes filles reste un phénomène tant en milieu rural qu'urbain. Une étude de (Marcoux, 1995, p. 669) avait établi qu'en milieu urbain, la participation des filles aux tâches domestiques est aussi importante, qu'elle contribue à limiter leur chance d'entrée à l'école ou à perturber leur scolarité. Il ressort de cette étude qu'au Mali (Marcoux, 1995, p. 669), environ 97% des jeunes filles actives déclarent effectuer des travaux ménagers, pendant que seulement 25% des garçons le faisaient. Ainsi, pour mesurer l'influence de cette pratique sur leur taux de scolarisation, on constate que le niveau de scolarisation des jeunes filles pour la tranche d'âge 8-12 ans estimé à 60% baisse à 40% tout comme celles ayant l'âge de 14 ans. Cette baisse de la fréquentation scolaire des filles suivant l'âge selon les analyses peut être attribuée aux difficultés scolaires qu'elles rencontrent, dont l'explication se trouve en partie dans leurs fortes sollicitations dans les activités domestiques, telles que la préparation des repas, l'entretien et le nettoyage des lieux, etc. (Marcoux, 1995, p. 658). Cette conception du rôle de la femme lui est d'autant plus préjudiciable que, dans une situation où les parents doivent faire un choix pour l'éducation des enfants, ils préféreront une scolarisation du garçon à celle de la fille. Le choix sur le garçon soutiendrait l'idée que plus tard ce dernier doit prendre en charge sa famille. Quant à la fille, elle est appelée à se marier un jour. Elle sera donc à la charge de son mari.

Opheim (2000, p. 163) avait aussi cité le mariage précoce au rang des facteurs socio-culturels entravant la scolarisation des adolescentes. Les études de l'UNICEF (1989, p. 129) ayant précédées cette conclusion ont révélées que les rôles de la femme dans les sociétés africaines sont en général définis entre épouse, mère et ménagère.

Cependant, l'école moderne vient à l'encontre de cette idéologie traditionnelle, et ne prépare pas les filles pour n'assumer que ces rôles. Ainsi la scolarisation des filles apparaît pour les parents comme une perte de temps, et que celles-ci devraient se concentrer sur l'éducation féminine auprès de leurs mamans. Ces rôles définis de la femme constituent des freins à leur scolarisation, car la préparation au rôle de futures épouses des filles commence à l'adolescence, pendant qu'elles sont scolarisées.

Les études de Versluys (2020) ont montré l'existence d'une forte corrélation entre la scolarisation et le mariage des enfants. En effet, il conclut que le mariage des enfants est un déterminant du faible niveau d'instruction des filles particulièrement en Afrique subsaharienne. Cette conclusion de Versluys (2020) confirme celles de Cong et Quentin (2014), qui trouvent le mariage des enfants comme une cause, mais aussi une conséquence des décrochages scolaires des filles.

Les conclusions de cette étude conduisent à l'hypothèse que contraindre une adolescente à se marier à cause des normes traditionnelles est synonyme de la retirer de l'école. En effet, même si la fille nouvellement mariée ne quitte pas l'école dans l'immédiat, les devoirs de la vie conjugale et de la grossesse qui y seront associés limiteront ses possibilités de terminer ses études. Sous un autre angle d'analyse, le mariage peut aussi être considéré comme une alternative de récupération sociale après que la fille ait abandonné l'école par suite d'échec scolaire. A ce titre, les mauvais résultats d'apprentissage peuvent amener certains parents ou même leur fille à considérer le mariage comme une meilleure alternative.

Néanmoins une convergence des conclusions tend à considérer l'éducation des adolescentes comme l'une des meilleures stratégies pour réduire le mariage des enfants. C'est dans ce sillage que Wodon, Male, Onagoruwa et Yedan (2017) concluent que chaque année supplémentaire passée par une adolescente à l'école secondaire réduirait sa probabilité d'être dans un mariage précoce de 7% en moyenne. Cette conclusion appuyée par celle de (Versluys, 2020, p. 8) révèle qu'une année supplémentaire d'études au secondaire permettrait d'éviter 21,9 millions de mariages précoces d'ici 2030 en Afrique subsaharienne.

Les études d'Educo (2015) sur la jouissance du droit à l'éducation des jeunes ont montré que l'éducation n'est pas perçue comme une priorité pour les parents dans le milieu rural. Cette vision se réfère aux coutumes et aux croyances sociales favorisant la discrimination des jeunes filles contraintes à se marier au détriment de leurs scolarisations. Ainsi, la plupart d'entre elles ne peuvent plus s'engager dans de longues études vue qu'elles sont en générale fiancées et n'attendent que le mariage qui reste une imposition des parents.

Les analyses de Wodon, Male et alii (2017) conduisent à considérer le mariage précoce comme l'une des principales raisons de l'abandon précoce de l'école par les jeunes filles. Ainsi, garder les filles à l'école est considéré par les parents dans certaines communautés comme la seule alternative viable au mariage, où la peur de

l'activité sexuelle en dehors du mariage est un facteur important menant au mariage précoce. Les implications d'un tel constat pour mettre fin au mariage précoce aideraient à améliorer le niveau d'éducation des filles, considéré comme une des meilleures stratégies pour mettre fin au mariage précoce (Wodon, Male et al., 2017).

Ces différentes études passées en revue prouvent l'existence d'un lien entre le mariage des jeunes filles et le niveau d'instruction de celles-ci. Ainsi, les femmes sans instruction sont plus touchées par le phénomène que celles ayant le niveau d'éducation primaire. Aussi, elle concerne moins celles qui ont le niveau secondaire ou plus. Parmi les raisons du mariage précoce est cité la polygamie comme facteur amplificateur du mariage des enfants. Selon Fenn, Edmeades, Lantos et Onoro (2015), les filles qui sont mariées au Mali avant l'âge de 18 ans sont plus susceptibles d'être dans des unions polygames que celles qui sont mariées après l'âge de 18 ans.

Quant aux liens entre les grossesses précoces et la scolarisation, elles continuent de faire l'objet de recherches, notamment en Afrique subsaharienne. Les grossesses précoces apparaissent dans plusieurs études (Moreau, 2012) comme étant une cause principale des abandons scolaires chez les adolescentes. Selon Luong (2008) les mères adolescentes sont plus susceptibles de vivre des difficultés d'atteindre une scolarisation complète au secondaire que celles qui sont célibataires et n'ayant pas commencé la maternité. Il ressort de cette étude que la durée de la grossesse est significativement liée aux chances d'achever la scolarisation secondaire et postsecondaire. Cependant, d'autres études indiquées par Moreau (2012) aboutissent à des résultats contraires. Les conclusions issues de ces études contradictoires montrent que le fait d'avoir un enfant à l'adolescence n'augmenterait pas de façon significative la probabilité d'avoir une scolarisation incomplète. En effet, les récentes politiques sociales et d'aides aux jeunes femmes, dans leurs applications font diminuer considérablement les effets négatifs des grossesses précoces sur la scolarisation des adolescentes. Cependant, certaines jeunes filles par suite de grossesse peuvent manquer de motivation pour continuer la vie scolaire, les mères adolescentes n'étant que très peu préoccupées par leur scolarité à la faveur de leurs maternités. Les grossesses précoces confèrent à cet effet aux adolescentes une nouvelle responsabilité à l'endroit de l'enfant qui naîtra. Elle pourra entraîner chez elles un bouleversement de leur vie sociale autant que scolaire. Ainsi, ces jeunes filles ne se sentent plus à leur place à l'école, et sont poussé à s'éloigner du système scolaire, persuadées qu'on n'aura pas cru en leur capacité à concilier les devoirs de mère et la vie scolaires (Moreau, 2012, p. 24).

Selon Grout-Smith, Tanner, Postles et O'Reilly (2012), plus de 50% des jeunes filles en Afrique entrent en procréation avant d'atteindre 21 ans. Cette précocité de la grossesse entraîne souvent un mariage précoce, pour préserver l'honneur de la famille dans un milieu où la population reste profondément ancrée dans sa culture. Selon l'enquête démographique et de santé au Mali (2012–2013), les femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction ont en moyenne 2,5 enfants de plus que celles



qui ont un niveau secondaire ou plus ; près de deux adolescentes sur cinq (39%) ont déjà commencé leur vie reproductive et 33% ont eu au moins un enfant. La jeune fille mariée connaît donc un décrochage scolaire plus précoce, avec le poids des activités familiales.

Par ailleurs, il ressort que les grossesses précoces sont généralement associées aux mariages précoces et sont d'une ampleur importante dans le milieu rural qu'urbain (Mouhamadou, Sarah, & Mamadou, 2001). Pour les auteurs, la plupart des grossesses identifiées chez les adolescentes surviennent dans un contexte hors mariage. Ainsi, dans les zones rurales, une frange importante d'adolescentes célibataires sexuellement actives évoque les promesses de mariage comme justificatif des grossesses contractées. Quant aux filles mariées, la grossesse et l'accouchement suivent peu après le mariage.

Les conclusions tirées par Loua (2019) confirment en plus des travaux précédents, que les mariages et grossesses précoces à travers exigences du foyer ou de la maternité constituent les principaux obstacles à la réussite scolaire des filles. En effet, on attend des jeunes filles qu'elles s'acquittent de leurs obligations scolaires sans pour autant négliger leurs tâches domestiques. Cette double exigence se traduit par des résultats scolaires médiocres et des abandons précoces.

En dépit de cette influence de la scolarisation des adolescentes sur les mariages précoces, la déperdition scolaire des jeunes filles pour causes de mariage et de grossesse précoces reste une préoccupation en Afrique de l'Ouest et au Mali, au rang desquelles peuvent être associées les questions de la violence basée sur le genre à l'école, le résultat scolaire de la jeune fille et la pauvreté, entre autres.

## **2. Politiques et programmes pour la scolarisation des filles**

Avant l'adoption de la politique nationale de scolarisation des filles, un certain nombre de mesures avaient été prises parmi lesquelles nous pouvons entre autres citer : (1) l'organisation d'activités de recherche-action sur la scolarisation des filles ; (2) la mise en œuvre de mesures incitatives pour la promotion de la scolarisation des filles par la mise en place de Caisses de Développement Scolaires (CDS) et l'appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) au profit d'associations féminines pour l'allègement des tâches ménagères pour les filles ; (3) l'application de mesures discriminatoires en faveur de la scolarisation des filles par le maintien des filles en état de grossesse dans l'enseignement fondamental, l'ajournement, sur demande, des filles en état de grossesse dans leur scolarité dans l'enseignement secondaire ; (4) la bonification d'un point accordée aux filles dans l'attribution des bourses universitaires ; (5) l'adoption de dispositions permettant aux filles de 19 ans titulaires du Diplôme d'études fondamentales (DEF) d'être orientées aux

frais de l'État, l'octroi de rations sèches d'huile aux filles assidues dans les écoles à cantine, l'allocation de la bourse maman dans certaines zones aux mères des familles en situation difficile ayant des filles scolarisées.

A l'adoption de la politique nationale de scolarisation des filles (SCOFI), un certain nombre de principes fondamentaux ont prévalu dont le principe que l'éducation est un droit fondamental pour tout citoyen prenant en compte l'équité et celui selon lequel l'éducation des filles est multisectorielle. Les objectifs généraux étaient conformes à ceux de l'Education Pour Tous (EPT) relatifs à la scolarisation des filles. Il s'agissait, entre autres, à l'horizon 2015 de « Faire en sorte que tous les enfants, en particulier les filles, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme » ; et d'« Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ». La mise en œuvre de la politique nationale de scolarisation des filles (SCOFI) est assurée au niveau des Collectivités territoriales par les Académies d'Enseignement (AE) et les Centres d'Animation Pédagogique (CAP) et au niveau central par la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental.

Parmi les enjeux et défis identifiés dans le secteur de l'éducation, il y a celui d'« Augmenter l'offre éducative tout en assurant la qualité et l'équité ». Pour améliorer l'offre éducative, des alternatives éducatives ont longtemps été déployées parmi lesquelles, les Écoles Mobiles (EMOB), les Ecoles à Classe Unique (ECU), les centres de Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P), les écoles inclusives, les centres d'éducation spécialisés et les écoles coraniques rénovées et intégrées dans le système éducatif national. Les EMOB, les ECU et la Stratégie de Scolarisation Accélérée / Passerelle (SSA/P) sont mises en œuvre depuis plusieurs années par des organisations non gouvernementales avec la participation des communautés à la base.

### **3. Méthodologie de l'étude**

La présente est une étude à visée descriptive et analytique. Elle a porté sur une analyse de la fréquence des échecs/abandons scolaires des jeunes filles afin de dégager ses causes principales. Les analyses ont intégré une approche de régression logistique suivant la méthode de logit multinomial ordonné. L'étude a mobilisé comme échantillon 2209 adolescentes de la tranche de 15–19 ans extraits des données de l'Enquête Démographique et de Santé (INSTAT, 2019). Elle a concerné toutes les femmes de la tranche d'âge indiquée et particulièrement celles ayant été en union et/ou contracté une grossesse avant l'âge de dix-huit ans. L'analyse de cet échantillon a été complétée par les données de l'INSTAT (2019) en vue d'être éclairé sur les différents facteurs

responsables des abandons scolaires. Pour l'analyse économétrique, les modèles de probabilités et notamment les modèles logit multinomial peuvent être de grandes utilités dans la détermination de la probabilité qu'un individu appartienne à une modalité donnée, suivant des caractéristiques spécifiques. Nous présenterons ici théoriquement et de façon brève, la construction de ces modèles.

Nous considérons la variable  $Y_i = 0, 1, \text{ et } 2$  les niveaux de scolarisation pour chaque individu.

$Y_i$  prend la valeur 0 lorsque l'individu n'est pas scolarisé. Il existe une variable latente  $Y_i$  (transformée de  $Y_i$ ) qui se décompose en éléments déterministes et aléatoire. Nous notons  $X_i$  le vecteur des variables indépendantes qui résument les caractéristiques de l'individu et  $\beta_j$  le vecteur des paramètres associés. Le modèle prend la forme :

$$Y_i = \beta'X_i + \varepsilon$$

$$Y_i = \begin{cases} 0 & \text{si } \varepsilon_i \leq \alpha_1 \\ j & \text{si } \alpha_j \leq \varepsilon_i \leq \alpha_{j+1} \\ 2 & \text{si } \alpha_2 \leq \varepsilon_i \end{cases}$$

Ce qui permet d'avoir :

$$P(Y | i = 0) = P(\varepsilon_i \leq \alpha_1 - \beta'X_i)$$

$$P(Y | i = j) = P(\alpha_j - \beta'X_i \leq \varepsilon_i \leq \alpha_{j+1} - \beta'X_i)$$

$$P(Y | i = 2) = P(\varepsilon_i \leq \alpha_2 - \beta'X_i)$$

si  $F(\cdot)$  définit la fonction de répartition de  $\varepsilon$ , nous obtenons :

$$P(Y | i = 0) = F(\alpha_1 - \beta'X_i)$$

$$P(Y | i = j) = F(\alpha_{j+1} - \beta'X_i) - F(\alpha_j - \beta'X_i)$$

$$P(Y | i = 2) = 1 - F(\alpha_2 - \beta'X_i)$$

Le choix d'une distribution normale conduit à un modèle probit ordonné, alors qu'en choisissant une distribution logistique nous serons amenés à considérer un modèle logit ordonné. Nous privilégions dans ce qui suit cette dernière spécification.

L'expression des effets marginaux ne permet pas d'interpréter directement les paramètres du modèle. Ainsi, un paramètre estimé, de signe positif, indique, toute chose étant égale par ailleurs, qu'une augmentation de la variable explicative associée se traduit par une réduction de l'événement et par une augmentation de la probabilité d'être dans la dernière modalité. Pour la modalité intermédiaire, le signe des paramètres n'apporte pas d'informations qualitatives suffisantes pour l'interprétation.

Les variables utilisées dans l'estimation du modèle sont décrites dans le tableau 2.

**Tableau 2. Description des variables du modèle**

<b>Variabiles</b>	<b>Type de variable</b>	<b>Indicateurs/Modalités</b>
Scolarisation	variable dépendante	0 : Non scolarisé
		1 : Scolarisation achevée
		2 : Scolarisation non achevée
Mariage	variable explicative	0 : Non précoce
		1 : Précoce
Cohabitation	variable explicative	0 : Non précoce
		1 : Précoce
Grossesse	variable explicative	0 : Non précoce
		1 : Précoce
Taille du ménage	variable explicative	1 : 1–3 personnes
		2 : 4–7 personnes
		3 : Plus de 7 personnes
Région de résidence	variable explicative	1 à 8 respectivement pour les régions de Kayes à Kidal 9 : District de Bamako
Localité de résidence	variable explicative	1 : Urbaine
		2 : Rurale
Religion	variable explicative	1 : Islam
		2 : Christianisme
		3 : Autres
Groupe ethnique	variable explicative	1 : Bambara
		2 : Peulh
		3 : Sarakolé/Soninké/Marka
		4 : Touareg/Bella
		5 : Autres
Sexe du chef de ménage	variable explicative	1 : Homme
		2 : Femme
Age du chef de ménage	variable explicative	Nombre d'années révolues
Indice de richesse	variable explicative	1 : Très pauvre
		2 : Pauvre
		3 : Moyen
		4 : Riche
		5 : Très riche
Scolarisation du mari	variable explicative	0 : Non scolarisé
		1 : Scolarisation Non achevée
		2 : Scolarisation achevée
Sexe du chef de ménage	variable explicative	1 : Homme
		2 : Femme

Source : Élaboration propre.

## 4. Résultats empiriques

Selon les données du tableau 3, le mariage précoce concerne 39% des filles. Ce taux varie quelque peu d'un milieu à l'autre ou d'une région administrative à l'autre. Il est plus élevé en milieu rural (47%) qu'en milieu urbain (26%). Par région, le plus fort taux est observé à Tombouctou (56%) et le plus faible à Bamako (20%). Le deuxième plus fort taux se trouve à Kayes (55%), suivi de Koulikoro (49%) et Gao (47%). Les régions ont un taux de mariage précoce inférieur à celui de l'ensemble avec 37% à Sikasso, 32% à Mopti, 31% à Ségou et Kidal et enfin 20% à Bamako.

**Tableau 3. Prévalences des mariages et des grossesses précoces selon le milieu et la région**

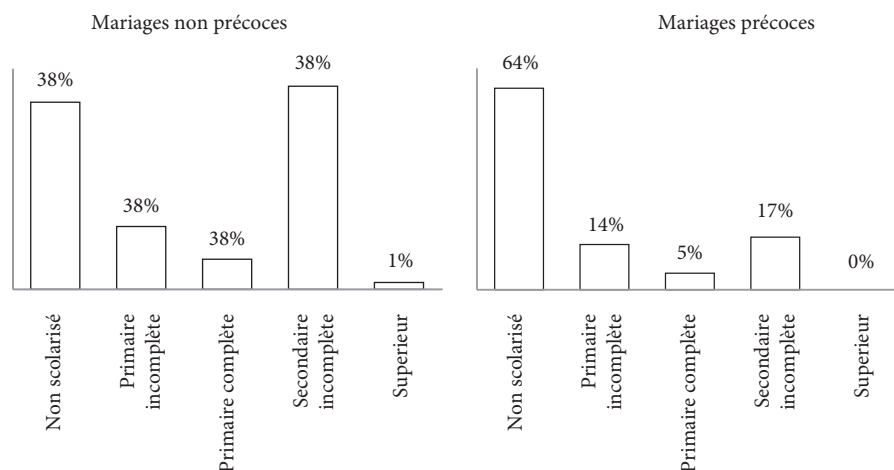
	% de mariage précoce	% de grossesse précoce
Milieu de résidence		
Urbain	26	17
Rural	47	29
Région administrative		
Kayes	55	36
Koulikoro	49	30
Sikasso	37	24
Ségou	31	16
Mopti	32	22
Tombouctou	56	32
Gao	47	26
Kidal	31	18
Bamako	20	16
Ensemble	39	24

Source : Calculs à partir des données (INSTAT, 2019).

En outre, 24% des filles ont connu une grossesse précoce. Cette proportion varie aussi selon le milieu et la région de résidence. Elle est plus faible en milieu urbain (17%) comparativement au milieu rural (29%). Dans un ordre décroissant du taux de grossesse précoce, le classement des régions met en première position la région de Kayes avec 36% et la région de Ségou et le district de Bamako avec 16%. Entre ces 2 extrémités, il y a les régions de Tombouctou (32%), Koulikoro (30%), Gao (26%), Sikasso (24%), Mopti (22%) et Kidal (18%).

Le graphique 1 présente les proportions des mariages précoce et non précoce par rapport au niveau de scolarisation des adolescentes.

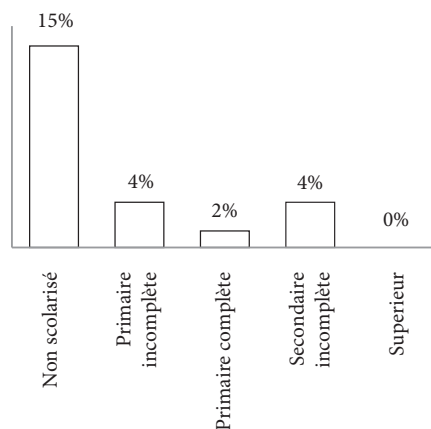
L'analyse croisée entre mariages et niveau d'éducation montre l'existence d'une relation entre la scolarisation et le mariage précoce. En effet, 64% des cas de mariages



**Graphique 1. Mariages précoces et non précoces selon le niveau de scolarisation**

Source : Calculs à partir des données (INSTAT, 2019).

Les proportions des grossesses précoces selon les niveaux de scolarisation sont présentées dans le graphique 2.



**Graphique 2. Grossesses précoces selon le niveau de scolarisation**

Source : Calculs à partir des données (INSTAT, 2019).

précoces ont été révélés chez les filles non scolarisées contre 38% des mariages non précoces pour les filles de la même catégorie. Au niveau des adolescentes scolarisées, ils présentent une proportion très faible. Cependant, celles qui ont une scolarisation incomplète au primaire et au secondaire sont plus exposées que les filles ayant une scolarisation complète au primaire. Cette analyse nous indique que le phénomène

affecte plus les filles lorsque celles-ci n'ont jamais fréquenté ou si elles ont une scolarisation incomplète.

Les grossesses précoces sont tout de même plus importantes chez les adolescentes non scolarisées. En 2018, 15% des adolescentes ayant contracté une grossesse étaient sans niveau scolaire. Elles étaient de 4% pour les adolescentes ayant une scolarisation incomplète au primaire et au secondaire. Suivant ces ratios, nous constatons que les adolescentes non scolarisées sont plus exposées aux grossesses précoces que celles qui sont scolarisées. En plus, les filles ayant une scolarisation inachevée au primaire ou au secondaire sont plus exposées aux grossesses précoces que les adolescentes qui ont une scolarisation complète au primaire ainsi que celle qui ont commencé le cycle du supérieur. Ces analyses nous montrent que la scolarisation retarde la contraction de la grossesse des adolescentes.

Suite aux analyses qui précèdent, les mariages et les grossesses précoces peuvent être considérés comme des phénomènes qui affectent négativement la scolarisation des adolescentes. Cependant, le mariage des adolescentes analysées sous d'autres angles interviennent comme une alternative pour éviter les grossesses précoces et de préserver l'honneur d'une communauté.

Les enquêtes INSTAT révèlent plusieurs causes des abandons scolaires. Parmi les causes évoquées, les mariages d'enfants sont cités comme la troisième cause des abandons scolaires (12%) après les abandons volontaires et les échecs scolaires qui représentent respectivement (54%) et (18%). Bien que les grossesses précoces soient citées en dernier ressort comme motif d'abandon, elles demeurent toujours un handicap dans certaines situations, singulièrement quand elles surviennent pendant le cursus scolaire. Assurément, la grossesse en milieu scolaire constitue un frein à l'épanouissement et à l'éducation des jeunes filles.

## 5. Analyse des résultats de l'estimation économétrique

L'estimation d'un modèle logit ordonné sur l'échantillon de filles de 15–19 ans des données (EDS, 2018) donne les résultats suivants (tableau 4).

Les signes des coefficients indiquent l'augmentation (signe positif) ou la diminution (signe négatif) de la chance de la jeune fille d'atteindre le niveau de scolarisation le plus élevé (secondaire achevé). Les odds ratios sont les facteurs par lesquels cette chance est multipliée pour une variation unitaire des variables explicatives quantitatives ou en quittant la modalité de référence pour la modalité concernée dans le cas de variables qualitatives multinomiales.

Il ressort de l'analyse économétrique que ni les mariages précoces ni les grossesses précoces n'ont d'effet en soi sur la scolarisation des adolescentes. C'est plutôt la cohabitation précoce (avant 18 ans) de la jeune fille avec son mari qui a un effet

**Tableau 4. Résultats de l'estimation du logit ordonné**

	Coefficients	Odds ratios	Probabilité
Mariage précoce	0,1090169	1,115181	0,791
Cohabitation précoce	-0,9769403	0,3764612	0,044
Grossesse précoce	-0,0639391	0,9380621	0,697
Taille du ménage (référence : 1-3 personnes)			
4-7 personnes	-0,2068668	0,8131279	0,420
plus de 7 personnes	-0,6611031	0,5162815	0,040
Région administrative de résidence (référence : Kayes)			
Koulikoro	-0,3013371	0,7398283	0,305
Sikasso	-0,2043351	0,8151891	0,455
Ségou	-10,001251	0,3674196	0,005
Mopti	0,7010994	20,015968	0,105
Tombouctou	-0,267227	0,7654993	0,349
Gao	-0,699058	0,4970533	0,052
Kidal	-10,736365	0,1761597	0,014
Bamako	-0,1790875	0,8360328	0,671
Résidence en milieu rural	0,2219373	1,248493	0,478
Religion (référence : islam)			
Christianisme	1,032625	2,808427	0,199
Autres	-0,2061492	0,8137117	0,605
Groupe ethnique (référence : Bambara)			
Peulh	-0,1259078	0,8816961	0,638
Sarakolé/Soninké/Marka	-0,3641295	0,6948012	0,304
Touareg/Bella	-0,5184082	0,5954677	0,295
Autres	0,3820771	1,465325	0,078
Femme chef de ménage	0,6502931	1,916102	0,003
Age du chef de ménage	0,0111136	1,011176	0,075
Niveau de vie (référence : très pauvre)			
Pauvre	0,1470174	1,158374	0,622
Moyen	0,1245237	1,132609	0,668
Riche	1,287278	3,622913	0,000
Très riche	1,610936	5,007497	0,000
Scolarisation du mari (référence : non scolarisé)			
Scolarisation non achevée	1,544122	4,683856	0,000
Scolarisation achevée	1,156083	3,177462	0,000
/cut1	1,198852	1,198852	
/cut2	1,526625	1,526625	
LR chi2(28)			246,15
Prob > chi2			0,0000
Log likelihood			-610,09439
Pseudo R2			0,1679

Source : Calculs à partir des données (INSTAT, 2019).



néгатif significatif (au seuil de 5%) sur ses chances d'achever le secondaire. Ce seraient plutôt les responsabilités du foyer qui pèsent sur la scolarité de la jeune fille et non le simple fait d'être mariée ou de tomber enceinte sans avoir à cohabiter précocement avec le mari. Il arrive que la jeune fille soit mariée au sens religieux ou à l'état civil sans cohabiter avec son mari pendant une période plus ou moins longue. Cela n'aurait donc pas d'effet sur sa scolarité. Par contre, il peut arriver que sur de simples fiançailles, la fille vive maritalement avec son fiancé. Dans ce cas, sa scolarité serait impactée négativement.

Les autres variables qui ont une influence statistiquement significative (au seuil de 5%) sur les chances de la jeune fille d'achever le secondaire sont la taille du ménage, le sexe du chef de ménage, la région administrative de résidence, le niveau de vie du ménage et le niveau d'éducation du mari. Au contraire, le milieu de résidence, la religion, le groupe ethnique ou encore l'âge du chef de ménage ne sont pas statistiquement (au seuil de 5%) significatives.

Les ménages de plus de 7 personnes, comparativement aux ménages de 1 à 3 personnes, offrent significativement moins de chances aux jeunes d'achever le secondaire. Par contre, les ménages de 4 à 7 personnes, comparativement à eux de 1 à 3 personnes, ne changent pas significativement cette chance pour les jeunes filles. Ce résultat pourrait indiquer la moindre priorité pour la scolarisation des jeunes filles dès lors que la taille du ménage va au-delà de 7 personnes signifiant, dans la plupart des cas, plus d'enfants (filles et garçons) en âge scolaire. Dans ce cas, les contraintes budgétaires obligeant à faire des choix, et la priorité semble ne pas être accordée à la scolarisation/scolarité des filles.

Comparativement à la région de Kayes, les jeunes de certaines régions ont moins de chance d'achever le secondaire. C'est le cas dans les régions de Ségou et Kidal au seuil de 5%. Il en est de même pour la région de Gao, mais à un seuil de 5,2%. Les chances des jeunes filles d'achever le secondaire dans les autres régions ne sont pas significativement différentes de celles des jeunes filles de Kayes.

Les femmes chef de ménage, par rapport aux hommes chef de ménage, donnent plus de chances aux jeunes filles d'achever le secondaire. Les femmes s'avèrent, par ce résultat, être plus sensibles à la problématique de la scolarisation des filles.

Le niveau de vie du ménage impacte positivement la scolarisation/scolarité de la jeune fille. Elle a plus de chance d'achever le secondaire lorsqu'elle est dans un ménage riche ou très riche que lorsqu'elle vient d'un ménage très pauvre. Il apparaît ainsi que le niveau de vie du ménage est important en matière de scolarisation des filles étant donné qu'il indique la capacité générale du ménage à se procurer les biens et services y compris les services éducatifs. Ce résultat concorde avec l'effet négatif de la taille du ménage notamment quand les besoins de scolarisation plus importants que les pouvoirs d'achat dans les ménages de plus de 7 personnes obligent à faire des choix de scolarisation en défaveur des jeunes filles. En comparaison aux ménages très pauvres, les ménages pauvres ou de niveau de vie moyen

ne donnent significativement ni plus ni moins de chance à la jeune fille en matière de scolarisation.

Le niveau d'éducation du mari de la jeune fille a un effet positif statistiquement significatif sur ses chances d'achever le secondaire. En effet, un mari avec une scolarisation même inachevée, donne plus de chance à la jeune fille d'achever le secondaire, comparativement à un mari non scolarisé. Un mari scolarisé, même en cas de cohabitation est plus susceptible de créer les conditions nécessaires à la jeune fille pour poursuivre normalement sa scolarité, en la déchargeant par exemple de beaucoup de tâches et responsabilités du foyer par l'emploi d'un aide familial, entre autres.

## 6. Discussions

Les résultats auxquels nous avons abouti concordent avec ceux issus de la littérature pour certaines variables. Ainsi, Seydou (2019) avait conclu que les mariages précoces à travers les exigences du foyer représentaient un obstacle à la réussite scolaire des filles du fait des contraintes liées aux tâches domestiques, difficiles à concilier avec les obligations scolaires. Wodon et alii (2017) était aussi arrivé à la conclusion que chaque année de mariage précoce pour une adolescente renvoie à une réduction de la probabilité d'achèvement du cycle secondaire de quatre à dix points de pourcentage même s'il n'a pas été précisé dans quelle proportion, il y a eu cohabitation.

Les résultats obtenus sur les effets des grossesses précoces corroborent avec ceux de l'INSTAT (2020). Selon les résultats de l'INSTAT seulement 1% des échecs et abandons scolaires sont imputables aux grossesses précoces. Ce résultat peut être expliqué par les mesures adoptées par les autorités politiques (cas de grossesses pendant le cursus scolaire). En effet, les politiques éducatives pour la scolarisation et le maintien des filles à l'école plaident pour l'ajournement de la jeune fille au lieu de son exclusion en cas de grossesse. Cette mesure est de nature à atténuer les effets des grossesses sur l'atteinte d'une scolarisation complète des jeunes filles.

L'analyse de l'influence du milieu de résidence a conduit à des résultats contraires à la littérature théorique et aux études antérieures, du fait de sa non significativité. Cependant, les études dans leurs globalités indiquent le milieu rural comme étant défavorable à la scolarisation. Particulièrement Educo (2015) a conclu que l'éducation des filles en milieu rural n'est pas perçue comme une priorité pour les parents en référence aux coutumes et aux croyances sociales favorisant la discrimination des jeunes filles, contraintes à se marier au détriment de leurs scolarisations.

Pour l'indice de richesse, il corrobore avec les conclusions de l'INSTAT (2020) selon lesquels, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation, comparés aux ménages présentant une situation financière fragile.

## Conclusion

Cette étude sur les grossesses précoces, mariages précoces et scolarisation des adolescentes avait comme objectif principal d'analyser les effets des mariages précoces et des grossesses précoces sur la scolarisation des adolescentes. Pour répondre à notre question principale, nous avons analysé le lien entre les phénomènes cités et la scolarisation des filles de la tranche d'âge de 15–19 ans. Nous avons eu recours au logit multinomial ordonné pour la régression économétrique. Les variables explicatives utilisées comprennent, en plus des indicateurs clés, des variables caractérisant le ménage, son chef et son lieu de résidence. Ce sont principalement le mariage précoce, la cohabitation précoce, la grossesse précoce, la taille et le niveau de vie du ménage, le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation du mari, le milieu et la région de résidence. A l'issue des analyses, il ressort des effets significatifs négatifs de la cohabitation précoce de la jeune fille avec son mari et de la taille du ménage et positifs du niveau de vie du ménage, du niveau de scolarisation du mari et du sexe féminin du chef de ménage. Il n'apparaît pas d'effets religion, groupe ethnique, milieu de résidence ou âge du chef de ménage sur les chances d'achèvement du secondaire pour les jeunes filles.

Cependant, le mariage précoce, à travers la cohabitation précoce de la jeune fille avec son mari ressort comme un obstacle à l'atteinte d'une scolarisation complète des adolescentes. Ce résultat corrobore ceux des études antérieures sur les facteurs déterminants de la scolarisation, ainsi que les motifs des abandons et échecs scolaires des adolescentes. Quant aux grossesses, elles ne se sont pas révélées significatives pour l'atteinte d'une scolarisation complète. Par ailleurs, l'analyse de l'indice de richesse nous a indiqué que les adolescentes issues des ménages riches et très riches avaient plus de chances d'atteindre une scolarisation complète par rapport à celles issue des familles très pauvres.

## References

- Cong, N., & Quentin, W. (2014). *Impact of child marriage on literacy and education attainment in Africa*. UNICEF and UNESCO Institute for Statistics.
- Diarra, A., Traoré, I. S., Dicko, B. E., Hamani, O., Issaley, N., Bako, T. A., ..., Tchitou, I. (2019). Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation. *Lasdel*. Retrieved November 15, 2020 from [http://www.126\\_\\_Aïssa\\_Diarra\\_avec\\_Ali\\_Bako\\_Idrissa\\_Soiba\\_TRAORE\\_et\\_Bréma\\_Ely\\_DICKO\\_Mali\\_Atavi-Mensah\\_EDORH\\_et\\_Ibitola\\_TCHITOU\\_Togomariages\\_precoces\\_.pdf](http://www.126__Aïssa_Diarra_avec_Ali_Bako_Idrissa_Soiba_TRAORE_et_Bréma_Ely_DICKO_Mali_Atavi-Mensah_EDORH_et_Ibitola_TCHITOU_Togomariages_precoces_.pdf)
- Educo. (2015). *Analyse situationnelle des droits de l'enfant dans le cercle de Ségou-Mali*. Rapport Educo.

- Fenn, N. S., Edmeades, J., Lantos, H., & Onovo, O. (2015). *Child marriage, adolescent pregnancy and family formation in West and Central Africa*. Washington, DC: ICRW.
- Growth-Smith, J., Tanner, S., Postles, C., & O'Reilly, H. (2012). *Progrès et obstacles à l'éducation des filles en Afrique*. Plan International, Rapport 2012.
- Guedj, B., Desrochers, L., Beaulieu, N., & Bérubé, F. (2004). *Étudiante et mère: un double défi – Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*. Québec : Conseil du statut de la femme.
- Gueye, M., Castle, S. & Konaté, M. K. (2001). Moment des premiers rapports sexuels des adolescents du Mali et implications pour la pratique contraceptive. *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*. Numéro spécial, 2–9.
- Institut National de la Statistique (INSTAT). (2019). *Cellule de planification et de statistique secteur santé-développement social et promotion de la famille (CPS/SS-DS-PF) et ICF*. Bamako.
- Institut National de la Statistique (INSTAT). (2020). *Report of the Modular and Permanent Household Survey*. Bamako: Edition 2020.
- Keita, M., Ouologuem, A., & Mahamane, F. (2015). *Projet mariage précoce / force dans les zones à forte prévalence au Mali régions de Mopti et Tombouctou*. Rapport Etude de base. Care Canada.
- King, E. M., & Winthrop, R. (2015, June). *Today's challenges for girls' education*. (Global Economy And Development. Working Paper No. 90).
- Kuepie, M., & Misangumukini, N. (2012). Environnements économique et éducatif des ménages et difficultés scolaires des enfants au Mali. *L'Actualité Économique*, 88, 403–428.
- Loua, S. (2019). La question de la réussite scolaire des filles au Mali. *Revue Internationale d'Éducation de Sèvres*. Retrieved November 8, 2020 from <http://journals.openedition.org/ries/7310>
- Luong, M. (2008). Que sont devenues les mères adolescents. *Statistique Canada*, 9(5), 5–15.
- Marcoux, R. (1995). Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali. *Cahiers des Sciences Humaines*, 33, 655–674.
- Moreau, I. (2012). *Parentalité précoce et scolarité: l'effet de la trajectoire parentale sur l'obtention du diplôme*. Montréal: Université de Montréal.
- Mouhamadou, G., Sarah, C., & Mamadou, K. K. (2001). Moment des premiers rapports sexuels des adolescents du Mali et implications pour la pratique contraceptive. *Perspectives Internationales sur le Planning Familial*. Numéro spécial, 2–9.
- Ndjandjo, P. N., Ntabaza, P., Ould Jeireb, S., Hunguana, C., Fane, Z., Kumwenda, C. K., ..., & Nabaneh, S. (2018). *Un rapport d'étude sur le mariage d'enfants en Afrique*. Pretoria: Centre des droits de l'homme.
- Opheim, M. (2000). Les filles et l'école au Mali. *Nordic Journal of African Studies*, 9(3), 152–171.
- Seydou, L. (2019). La question de la réussite scolaire des filles au Mali. *Revue Internationale d'Éducation de Sèvres*. <https://doi.org/10.4000/ries.7310>
- UNICEF. (1989). *Les enfants et femmes au Mali. Une analyse de situation*. Paris: L'Harmattan.
- UNICEF. (2017). *La situation des enfants dans le monde*. UNICEF.
- Versluys, E. (2020). *Évaluer le rôle de l'éducation dans la lutte contre le mariage des enfants*. Save the Children International.

- Wodon, Q., Male, C., Nayihouba, K., Onagoruwa, A., Sawadogo, A., Yedan, A., ..., Petroni, S. (2017). *Impacts économiques du mariage des enfants*. Washington, DC: Banque Mondiale. Retrieved September 10, 2020 from <http://documents.worldbank.org/curated/en/530891498511398503/Economic-impacts-of-child-marriage-global-synthesis-report>
- Wodon, Q., Male, C., Onagoruwa, A., & Yedan, A. (2017). *Éléments d'analyse pour la réunion de haut niveau d'Octobre 2017 pour mettre fin au mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, Série de notes sur l'éducation des filles et le mariage précoce en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Département de l'éducation. Washington, DC: Banque Mondiale.